

PERSPECTIVES – PARTIE II

« Résoudre les obstacles et mobiliser la société civile :
vers une meilleure gouvernance transfrontalière »



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR





OBSTACLES ET FREINS À LA COOPÉRATION



OBSTACLES ET FREINS À LA COOPÉRATION

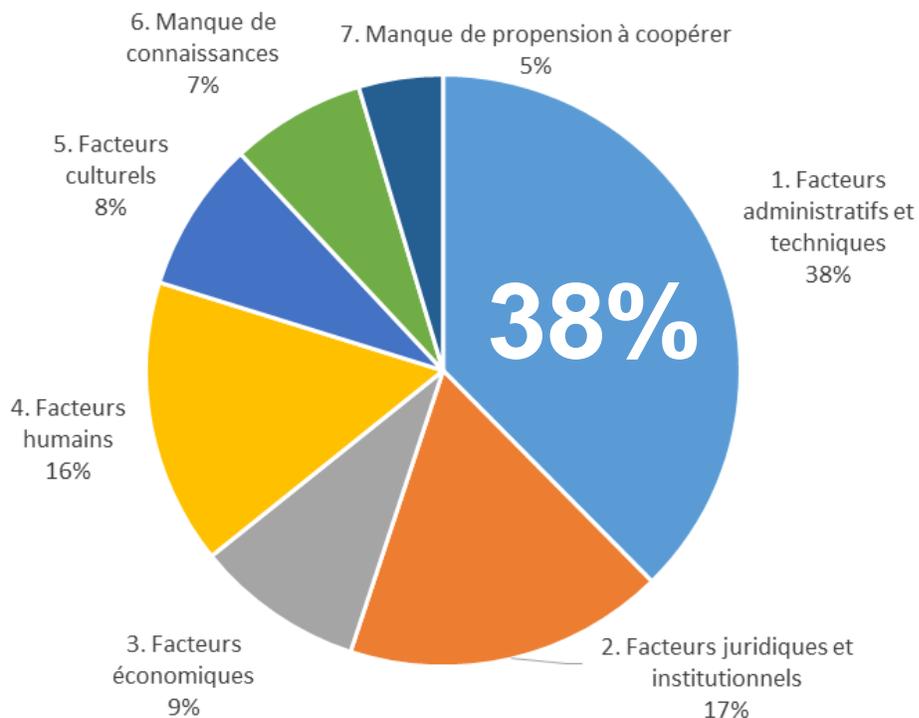
7 GRANDES TYPOLOGIES D'OBSTACLES :

- ❑ Facteurs **administratifs et techniques** (*règlements, concertation, normes techniques, différences de gestion du programme de part et d'autre de la frontière, contact avec le réseau d'animation ou le STC ...*)
- ❑ Facteurs **juridiques et institutionnels** (*politique et législation, compétences*)
- ❑ Facteurs **économiques** (*manque de financement, mobilisation des fonds et cofinancements, obstacle lié aux activités/acteurs économiques...*)
- ❑ Facteurs **humains** (*manque de RH, personnes qui changent de poste, non remplacement...*)
- ❑ Facteurs **culturels** (*langue, différences culturelles...*)
- ❑ Manque de **connaissances** (*interlocuteurs, documents de planification, accès à l'information ...*)
- ❑ Manque de **propension à coopérer** (*implication des partenaires, manque de volonté –politique, etc- des acteurs*)

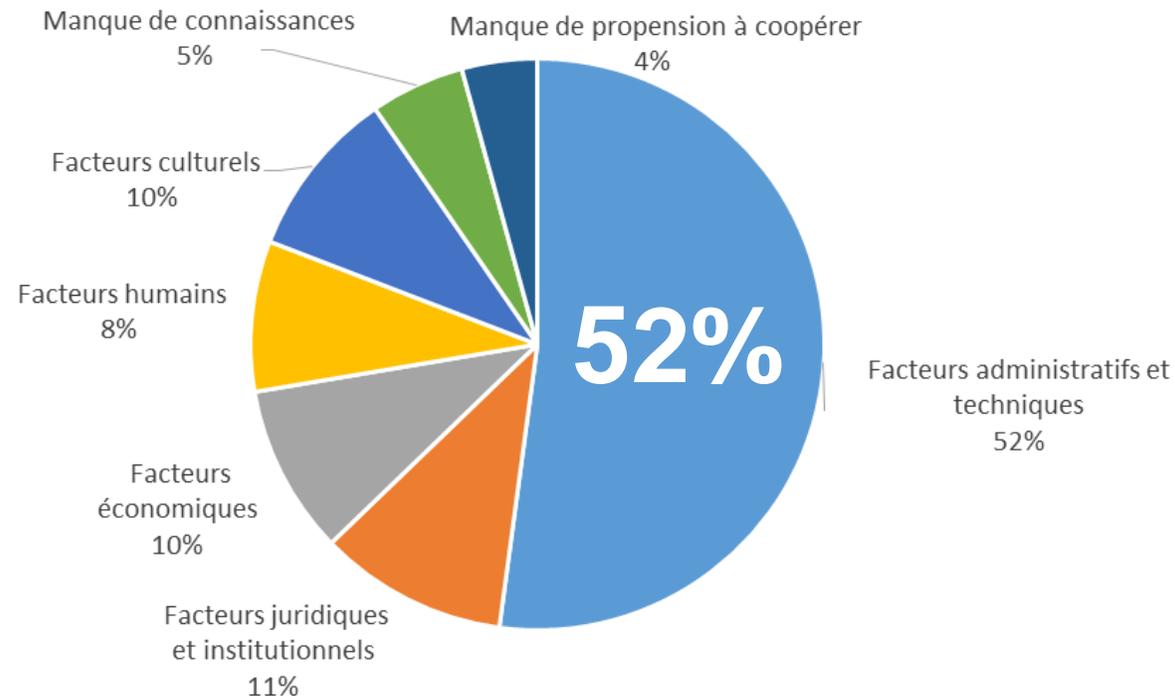
OBSTACLES ET FREINS À LA COOPÉRATION



Principaux obstacles et contraintes ayant émergé au cours de la mise en œuvre du projet



Principaux obstacles et contraintes ayant émergé au cours de la mise en œuvre du projet



ANALYSE DES OBSTACLES ET FREINS À LA COOPÉRATION



Choix d'une classification temporelle :
À quel moment de la mise en œuvre du projet l'obstacle se manifeste-t-il ?

En amont :
Montage et
constitution du
partenariat

Pendant :
Gestion et conduite
du projet

Après :
Capitalisation et
pérennisation

1. EN AMONT : LES FREINS DANS LE MONTAGE DU PROJET ET LA CONSTITUTION DU PARTENARIAT

Manque de connaissances et complexité des programmes :

- Manque de **connaissance du fonctionnement territorial** en transfrontalier, des types de partenaires, de leurs compétences. Auquel se rajoute parfois un manque **d'interrelations en amont** du partenariat, notamment en raison des **dissymétries** en termes de compétences.
- Trouver le bon **interlocuteur dans le pays voisin** : difficulté à distinguer, chez un partenaire étranger, sa légitimité et sa capacité à représenter le tissu économique local.
- Un **risque de clôture du monde Interreg sur lui-même**, du fait de la difficulté dans la compréhension de son fonctionnement depuis l'extérieur pour les 'non-initiés'.
- Manque d'appui technique suffisant aux **petites communes** pour lesquelles souvent ces programmes représentent une « grosse nébuleuse », causant de nombreux **abandons** lors du dépôt.

1. EN AMONT : LES FREINS DANS LE MONTAGE DU PROJET ET LA CONSTITUTION DU PARTENARIAT

Partenariats et négociations :

- Des comportements des partenaires marqués parfois par trop d'**opportunisme** dans les projets.
- Les projets sont parfois caractérisés par un **déséquilibre des phases** entre la conception du projet (y compris les **négociations** liées) et les réalisations concrètes.
- L'impression d'un cadre légèrement facilité pour les **chefs de file italiens**, pouvant compter sur un **co-financement** national et ayant recours plus souvent à des **bureaux d'études** spécialisés pour le montage de leurs projets.

2. PENDANT : LES DIFFICULTÉS DANS LA GESTION ET LA CONDUITE DU PROJET

Obstacles liés au fonctionnement des programmes :

- De nombreuses difficultés dans la **certification des dépenses** ont affecté considérablement la gestion des projets MARITTIMO (retards, absence de réponses, etc.).
- Manque de **lisibilité** concernant l'**interlocuteur** à contacter pour chaque phase.
- Dysfonctionnements des logiciels Synergie et Marittimo+.
- **Articulation entre les différents projets** du programme : manque d'information et de temps d'échanges
- Un fort besoin de **mise en réseau** des acteurs

2. PENDANT : LES DIFFICULTÉS DANS LA GESTION ET LA CONDUITE DU PROJET

Obstacles hors fonctionnement des programmes :

Facteurs humains

- **Bilinguisme** : des interactions parfois difficiles entre partenaires, pouvant donner lieu à des incompréhensions.
- **Chefs de file** soit spécialistes en gestion projet EU, soit techniques (spécialistes du domaine) : un manque de profils permettant une transversalité entre les deux approches.
- **Capacité d'anticipation** : besoins de montée en compétence des équipes ; de renforcement des moyens humains à disposition.

Facteurs juridiques :

- Différences des normes et des **réglementations nationales**, nécessitant un dialogue multiniveaux. (*Ex. manque d'un accord-cadre sur la prise en charge des patients entre France et Italie*).

Facteurs techniques :

- **Observation** : le manque de **données** et d'outils cartographiques transfrontaliers sont évoqués comme un frein, notamment en matière de connaissance des flux de transports et touristiques.

3. APRÈS : LES DÉFIS LIÉS À LA CAPITALISATION ET À LA PÉRENNISATION

- La problématique très courante de *turnover* dans les ressources humaines a un impact très fort sur les projets, mettant en danger les liens construits dans le temps.
- Un **manque de capitalisation** des résultats et des réalisations des projets à plusieurs niveaux (au sein des structures, dans les collectivités, dans les programmes)
- Une **pérennisation** des actions 'post-Interreg' source d'inquiétudes pour les porteurs :
s'appuyer davantage sur les **résultats** des projets Interreg les plus réussis afin de poursuivre le travail mené.

PERSPECTIVES 2021-2027

EN MATIÈRE DE RÉOLUTION DES **OBSTACLES** ET
D'AMÉLIORATION DE LA **GOVERNANCE**



PERSPECTIVES 2021-2027

**1. La future
programmation**

**2. Articulations
entre les
programmes**

**3. Possibles
évolutions
territoriales**

RÉSOLUTION DES OBSTACLES À LA COOPÉRATION

L'appel à projets 'b-solutions'

2019 – 2^e appel à projets de la Commission:

33 projets pilotes retenus pour élaborer une solution à un obstacle transfrontalier à l'aide d'un expert.

[3^e appel ouvert jusqu'au 11 octobre 2020](#)

<https://www.b-solutionsproject.com/>



B-SOLUTIONS
Management of pilot projects to tackle border obstacles & difficulties along EU internal land borders

About
An initiative promoted by the European Commission's Directorate-General for Regional and Urban Policy (DG REGIO) and managed by the Association of European Border Regions (AEBR).
A pilot project to collect concrete & replicable actions which aim at identifying & testing solutions to cross-border obstacles of a legal and administrative nature on EU internal land borders in 5 fields:

- Employment
- Health
- Multilingualism
- Public transport of passengers
- Institutional cooperation

Logos: European Commission, DG REGIO, Association of European Border Regions (AEBR), B-SOLUTIONS

UN NOUVEL OBJECTIF SPÉCIFIQUE :

‘MEILLEURE GOUVERNANCE INTERREG’

- « Contribuer à l'efficacité de l'administration publique en favorisant la coopération juridique et administrative ainsi que la **coopération entre les citoyens et les institutions**, notamment en vue de remédier aux obstacles juridiques et autres dans les **régions frontalières** »
- « Renforcer les capacités institutionnelles des pouvoirs publics et des parties prenantes »

PISTES D'ACTION POUR LA RÉOLUTION DES PRINCIPAUX OBSTACLES À LA COOPÉRATION

*« Meilleure gouvernance Interreg » ?

1. Observation : manque de données transfrontalières

- Mise en place d'un observatoire statistique transfrontalier / SIG*

2. Manque de soutien juridique ponctuel

- Des appels 'B-solutions' internes aux programmes *

3. Des projets mieux adaptés au milieu associatif

- Un Fonds pour petits projets dans les deux programmes *

4. Des projets mieux adaptés aux entreprises

- Vouchers d'Innovation pour PME (*B2S; B2B*)

5. Qualité et caractère transfrontalier des projets

- Trombinoscope de l'espace de coopération FR-IT*
- Des études de préfiguration sous forme de micro-projets

PISTES D'ACTION POUR LA RÉOLUTION DES PRINCIPAUX OBSTACLES À LA COOPÉRATION

*« Meilleure gouvernance Interreg » ?

6. Interrelations et connaissance réciproque

- Création d'un Euro-Institut franco-italien*
- Echanges d'agents (immersions) / Erasmus de proximité *

7. Manque de bilinguisme

- Echanges d'agents + Systématisation de l'interprétariat *

8. Manque de capitalisation et projets qui se ressemblent

- Base de données / 'Wiki' franco-italien des projets en cours et passés (commun aux deux programmes) *

9. Mise en réseau, articulations et échanges entre projets

- Clusters thématiques et « communautés de projets » *

10. Lisibilité des programmes

- Harmonisation des règles entre les deux programmes *

FONDS PETITS PROJETS

Orientation issue du Border Orientation Paper IT-FR :

'Le «fonds pour petits projets» constitue une nouveauté et permettrait aux citoyens et à la société civile de mettre en place des projets à petite échelle en utilisant les options simplifiées en matière de dépenses.'

Petits projets à la frontière franco-allemande :

- Gérés par les Eurodistricts
- durée max : 1 an
- 5.000 à 66.000 €, co-financement 50%
- Simplification administrative pour petites structures



2. DE MEILLEURES ARTICULATIONS ENTRE LES PROGRAMMES EUROPÉENS FRANCO-ITALIENS

COMPLÉMENTARITÉS ENTRE LES DEUX PROGRAMMES TRANSFRONTALIERS

Public / privé :

- Des **collectivités** bien plus présentes dans **ALCOTRA**, où ils captent la moitié des financements (**52%**), contre seulement **32%** dans **MARITTIMO**
- **MARITTIMO** davantage tourné vers le développement économique et le **secteur privé**



De nombreuses thématiques communes (risques, innovation, tourisme...) : risque de chevauchements et 'doublons' entre projets similaires.

- Nécessité de tendre vers une **harmonisation** des **règles administratives** entre les deux programmes (facilitant la gestion aux porteurs du 06, régionaux et de Ligurie)
- Renforcer les **passerelles** entre Interreg et les autres fonds et programmes européens (FEDER, LIFE, HORIZON EUROPE, MIE, LEADER, ERASMUS+...) pour des projets plus ambitieux

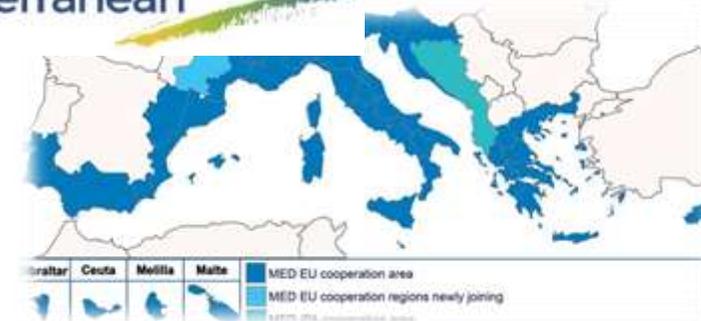
ARTICULATIONS ENTRE PROGRAMMES TRANSFRONTALIERS ET TRANSNATIONAUX

- Des programmes **transnationaux** travaillant davantage sur la coordination des politiques au niveau du massif ou du bassin, sur le partage de bonnes pratiques et le transfert de technologies, projets pilotes...
- Des programmes transfrontaliers aux **effets parfois plus tangibles** sur les territoires
- Une ambition de coopérer davantage sur la mise ensemble des **résultats** et sur la **capitalisation entre les deux échelles** à l'avenir.

Interreg 
Alpine Space



Interreg 
Mediterranean



3. DE POSSIBLES ÉVOLUTIONS TERRITORIALES À ENVISAGER ?

- L'élargissement de la zone éligible et d'impact de MARITTIMO au **Département des Bouches-du-Rhône** permettrait à de nombreuses structures régionales d'être **chefs de file** de projets dans certains domaines stratégiques.

NB : Cette dernière proposition a été formulé par plusieurs acteurs concertés, cependant elle ne fait pas l'unanimité.



PERSPECTIVES – PARTIE II

« Résoudre les obstacles et mobiliser la société civile :
vers une meilleure gouvernance transfrontalière »

- **Loïc Delhuyenne**, GECT* de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- **Violaine Tironi**, GECT* Alpi-Maritime Mercantour
- **Mara Sori**, Autorité de gestion MARITTIMO, Région Toscane
- **Olivier Baudelet**, Commission européenne, DG REGIO

ECHANGES AVEC LA SALLE



LES ENJEUX CLIMATIQUES, FIL ROUGE DE LA FUTURE PROGRAMMATION 2021-2027 :

Joël Guiot, MedECC, Réseau d'experts méditerranéens
sur les changements climatiques et environnementaux



MOT DE CONCLUSION DE LA MATINÉE

LES PROGRAMMES INTERREG, LEVIERS DE LA COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE

Roger Roux, Conseiller Régional délégué au programme
MARITTIMO

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

